L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 AOUT 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 14 AOUT 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, grand nombre de propriétés avec bâtisses et améliorations, situées dans les différentes parties de la ville et dont l'énumération serait trop longue, pour plus de détails, voir aux annonces.

Par Spear & Escoffier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Attention jardiniers et laitiers—Vente positive et sans réserve d'une magnifique propriété résidant sous le même toit un bon logement et une magnifique écurie bornée par les rues St Bernard, O'Reilly, Dorgenois et Passage Roussillin, dans le Troisième District.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, Propriété cottage de choix dans le Quatrième District.

Par B. Onorato, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur dans le Sixième District.

Par Hoey & O'Connor à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, emplacement de commerce établi et propriété coin des rues Dryades et Première.

La dette publique du Tennessee.

La dette publique a été réglée péniblement dans plusieurs Etats du Sud, cette dette se composant principalement d'émissions de bons faites par des gouvernements républicains, non reconnus du peuple, mais s'appuyant sur la force militaire qui les rendait tout puissants. Ces émissions, par conséquent, étaient mal vues et, à cause de cela même, ne pouvaient se répandre que difficilement et à vil prix. Il était évident d'ailleurs que vu les sommes colossales que les bons représentaient et vu l'abolition du travail africain tel qu'il était organisé avant la guerre, le peuple y serait toujours dans l'impossibilité de les payer intégralement. Cette raison, ajoutée à celle de l'impureté de leur origine, les frappait de discrédit et beaucoup de patriotes n'en parlaient que pour annoncer le parti bien arrêté de les radier des livres de finances aussitôt que cela serait possible.

Malgré ces avertissements réitérés, des financiers, démocrates et autres, alléchés par la facilité d'acquérir ces fonds repoussés même de la Bourse de New-York, ne purent résister à la chance de bénéfice qu'ils offraient, et en dépit de leur condition aléatoire, ils les achetèrent et contribuèrent à leur donner une notoriété et un crédit qu'ils n'auraient jamais eus sans cette participation indirecte et malheureuse d'une partie de la population, réputée saine, aux saturnales financières des Radicaux. Voilà ce qui explique comment, dans les Etats du Sud, il a été si difficile de se délivrer de ces dettes et comment cette libération n'a pu se faire que partiellement. Un seul Etat se retire de là sain et sauf, mais les financiers de cet Etat n'y avaient pas eu l'occasion de prendre part aux combinaisons du gouvernement radical. Ce gouvernement n'avait pu se les permettre, en raison de l'aversion bien prononcée du peuple du Mississippi pour des émissions de bons non justifiées. Le peuple du Mississippi s'était une fois déjà distingué par une répudiation impitoyable, et cet acte énergique de justice avait annihilé entièrement dans cet Etat l'idée qu'il pourrait assumer jamais la responsabilité d'un emprunt illégitime.

Personne n'eut voulu s'y fier, et cette excellente politique, en détruisant pour toujours le crédit de cet Etat, l'a sauvé de la nécessité de faire banqueroute. Il ne doit rien ; par conséquent nul créancier n'a à se plaindre, car nul n'a de titre à une dette capitalisée qui n'existe pas.

Cet état de choses ne vaut-il pas mieux que la perplexité où se trouvent aujourd'hui la Virginie et le Tennessee où un parti vent absolument que ces Etats fassent honneur à des dettes dont les intérêts écrasent le peuple, et dont le peuple ne pourra jamais se relever, si le capital, qui commande le service de ces intérêts, n'est pas réduit dans une mesure proportionnée aux forces payantes des deux Etats. Cette question en Virginie a causé déjà de grandes brouilles politiques, et il est sérieusement à craindre qu'elle n'y donne lieu à une scission dangereuse dont le parti démocrate aurait à souffrir aux élections présidentielles.

Dans l'Etat du Tennessee la même cause de désunion existe et le même danger y est à redouter. Les dépêches d'hier matin disent que le comité de la plateforme et des résolutions a présenté à la convention démocratique un rapport de majorité et un rapport de minorité. Le premier soutient la dette, le second l'attaque. Le premier a été adopté naturellement puisqu'il était l'œuvre de la majorité du comité. Mais il y a eu une forte opposition à la partie du rapport qui se prononce contre la répudiation de toute obligation publique de l'Etat ou du gouvernement fédéral, et qui déclare que la répudiation sous quelque forme qu'elle se présente, et appuyée sur quelque prétexte que ce soit, serait le plus fatal des maux sous le rapport moral, financier et politique. La majorité du comité favorise simplement le meilleur arrangement que la législature pourra faire avec les créanciers de l'Etat.

Cette recommandation à la Législature ne signifie absolument rien, car si les créanciers se refusent à tout arrangement, faudra-t-il que le Tennessee paye sa dette tout entière, quand même cette obligation écraserait le peuple de l'Etat? Aussi, qu'en est-il résulté? Il en est résulté une scission immédiate. Les 455, qui avaient voté contre le rapport de la majorité du comité, soutenu par 825, se sont réunis le 12 et ont organisé une convention séparée. Ils ont fait leur ticket d'Etat et adopté ainsi une plateforme de leur façon. Dans le préambule, ils s'appellent eux-mêmes le vrai parti démocrate, alléguant qu'on leur a refusé ailleurs le droit de représenter la volonté du parti et du peuple et que ce droit a été usurpé par les tripotens financiers de la convention. Ils accusent de manipulation les corporations des chemins de fer, et les dénoncent comme fatales à la prospérité de l'Etat et aux principes démocratiques ; ils approuvent la plateforme nationale démocratique et tous ses principes à l'exception d'un seul, celui qui soutient le crédit public de la nation et des Etats.

Quant aux dettes du Tennessee, les scismatistes favorisent le payement de la dette d'Etat proprement dite, qui peut s'élever à quelque chose de plus que deux millions, mais ils nient la validité des bons émis pour des intérêts de guerre. Ils s'opposent à ce que les taxes puissent être payées avec des coupons d'intérêt, et renouvellent la demande, déjà faite en 1878, que la question du payement de la dette soit soumise au peuple. Ils demandent encore que le peuple travailleur soit affranchi de taxe et que cette taxe soit reportée sur les chemins de fer, les capitalistes, les revenus et les salaires.

On voit par là que l'économie politique dans le Tennessee y est dominée par une oligue de financiers comme il y en a en Virginie, et comme il y en a surtout ici à la Nlle-Orléans, où tout leur est soumis et dettes et taxes et biens actifs de la ville. Nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour la minorité de la convention démocratique de cet Etat qui, de guerre lasse, vient de se séparer de cette convention, en prenant elle-même le nom de parti democrate. Elle mérite d'autant mieux cette dénomination qu'elle a proposé une mesure essentiellement démocratique, celle de soumettre au peuple la question de la dette. C'était là un moyen rationnel et juste d'en finir, et la majorité du comité de la convention ne pourra jamais se justifier du refus qu'elle a opposé à la demande des scissionistes.

Une lettre de M. le consul d'Absac annonce qu'il est arrivé en bonne santé à Paris le 27 du mois dernier, qu'il s'est mis immédiatement à l'œuvre, et que ses premières visites lui ont donné la presque certitude que le but de son voyage sera atteint. On sait que ce but était d'obtenir du gouvernement français que le consulat de la Nlle-Orléans fut érigé en consulat général, ce qui donnera une importance de plus à notre ville, double motif pour nous réjouir de la belle perspective du noble vicomte. Nous espérons donc qu'une seconde lettre sera plus affirmative encore et nous apprendra le succès définitif de ses démarches. Nous nous empressons de publier cette bonne nouvelle dans l'assurance où nous sommes qu'elle sera accueillie avec joie par les nombreux amis du consul et par toute la population franco-américaine de cette partie des Etats-Unis.

Départ. — Notre estimable concitoyen et ami, M. J. E. Jarreau, caissier *pro tempore* d'une de nos plus grandes institutions de crédit, la Banque Nationale de l'Etat, part ce soir pour les sources chaudes des Arkansas. Nul plus que lui ne mérite un congé car les fonctions importantes qu'il remplit avec une habileté reconnue, sont de celles qui nécessitent un travail constant, travail, disons-le à son éloge, qui est marqué au coin de la plus scrupuleuse fidélité et du zèle le plus ardent. Puisse la santé de M. Jarreau éprouver les effets bienfaisants du repos et de la villégiature. Nos vœux l'accompagnent.

Pouvoir des nerfs.—Peu de gens soupçonnent antant de l'épuisement nerveux que les coiffeurs de journaux. Le sein et le sourcil de pitié pour un journal éprouvent rudement la sensibilité et les lecteurs ignorent combien de force vitale un seul item coûte à celui qui l'écrit. Les éditeurs sont forcés souvent d'avoir recours à du botisson pour stimuler leurs facultés épuisées mais à présent ils se servent de safe nervine de Warner qui supplée à tout. Cette précieuse préparation agit comme calmant, rendant le repos aux nerfs et procurant le sommeil avec tout le rafraîchissement qui en est la conséquence.

Si cet encore arrive par le steamship New Orleans une grande quantité de souliers en tous genres et à tous prix, tous consignés à l'**Etoile Rouge.**

Excursions à bon marché par la ligne rapide de Mobile.

Les trains quittent la Nlle Orléans à 7 heures A. M., et à 6 heures 10 P. M.

Pour Chicago, aller et retour	$12.00
Pour Louisville, aller et retour	10.00
Pour Nashville, aller et retour	9.00
Pour Montgomery, aller et retour	8.00
Pour Mobile, aller et retour	3.50

Les billets pour Chicago, aller et retour, donneront aux voyageurs tout le temps voulu pour rester dans cette ville, pendant la Convlave des Chevaliers du Temple.

Les billets pour Chicago permettront aux voyageurs de s'arrêter au retour à Cave City, pour visiter la Mammoth Cave. Les billets sont valables pour le retour jusqu'au 17 août.

Adressez vous à J. H. Smith, agent des billets coin Camp et Commune, pour les billets à destination désignés. L'agent J. H. Smith vous procurera en tout temps des tickets pour tous les points de la ligne aux prix les plus réduits.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

INNOVATION.

A partir du 8 août 1880, des chars omnibus feront un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Chattanooga par la voie de Jackson et de Meridien, partant de la Nouvelle-Orléans à quatre heures trente minutes du soir, et arrivant à onze heures du matin, se reliant aux convois pour les sources de la Virginie, de Lynchburg, Washington, Baltimore, Philadelphie, New York, Boston et aussi à Chattanooga, avec le Cincinnati Southern Railway pour Cincinnati et tous les points au Nord et à l'Est.

A. D. SHELDON,
Agent du Dépt. des billets.

J. W. COLEMAN,
Sous-agent général du Dépt. des Passagers.

Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Paul Gelpi & Bro, qui offrent à vendre en débarquement de la barque Flora, arrivée de Bordeaux, une grande consignation de vins des meilleurs crus ainsi que de l'absinthe, du kirsch et autres cordiaux.

Le suffrage universel en Italie.—L'agitation populaire qui se manifeste sur divers points de la péninsule assume partout un caractère de revendication que l'on ne saurait raisonnablement méconnaître.

Et ce n'est pas seulement en faveur d'une classe de citoyens que les orateurs des "meetings" réclament le droit de vote, mais au profit de tous les citoyens sans distinction âgés de 21 ans. C'est ainsi, par exemple, que le "circolo popolare" de Brescia, ayant organisé un "meeting" pour "l'extension du droit électoral sur les bases de la capacité du cens," s'est vu dans l'impossibilité de tenir la réunion projetée par suite des tendances manifestées au début par l'auditoire. Dès l'ouverture du meeting un ouvrier typographe a provoqué un tumulte indescriptible par la demande qu'il a faite au président si "tous ceux qui payaient moins de 10 francs ou qui ne payaient rien étaient considérés comme des imbéciles."

Le tumulte a été tel que le président a dû lever la séance, dix minutes à peine après l'ouverture du "meeting." La foule s'est précipitée au dehors et s'étant munie d'un drapeau a parcouru la ville aux cris de: "A bas le privilège! Vive le suffrage Universel!"

Elle s'est rendue ensuite devant la mairie où un citoyen a prononcé un discours en faveur du suffrage universel, au milieu des cris: "Nous voulons le suffrage universel! A bas le privilège!"

Ces manifestations, on le voit, sont significatives.

Accourez à l'**Etoile Rouge** vous y dépenserez moins qu'ailleurs, tout en achetant des articles de première qualité.

— Emprunté au *Figaro*, pour faire suite au dialogue de Frédéric et Anatole :

M. de V....., qui est énorme, à la manie d'aller toujours en voiture et de conduire lui-même.

Son médecin lui reprochait de ne pas assez marcher.

—Au lieu d'être votre cocher, lui dit-il, vous feriez mieux d'être votre cheval, vous seriez moins gras!

En police correctionnelle, entendu par le *Figaro* :

Le président—Le prévenu passe pour être d'un naturel violent, irrascible.....

Le témoin (concierge—du reste, sa déposition est pleine de convenance et de modestie).—Je ne saurais être affirmatif à ce sujet. Quand il avait des billets de spectacle, il me les donnait, et il tirait le cordon à ma place. Je ne sais si c'est l'indice d'un caractère féroce....

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros et au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Que font les amnistiés ?

Il faut reconnaître qu'à l'exception de Rochefort, dont l'arrivée a servi de prétexte à une manifestation, les amnistiés rentrés à Paris ne font guère parler d'eux.

Plusieurs même sont déjà repartis, n'ayant fait que respirer pendant quarante-huit heures l'air de la capitale, comme Pascal Grousset qui, après une tournée dans trois ou quatre journaux amis et une promenade en voiture sur les boulevards, a repris tranquillement le train de Londres où il se propose de continuer à résider, tout comme si l'amnistie ne le concernait pas.

Il faut dire que Pascal Grousset s'est fait à Londres, pendant son exil, une situation des plus agréables. Très soigné, très correct, il a réussi à se faire ouvrir les portes d'un certain nombre de salons de la bourgeoisie riche. Recherché par les femmes vivant sur le pied d'une intimité presque complète, avec la jeunesse élégante et lancée, Grousset a pesé là près de dix années dans un milieu tellement différent de celui qu'il quittait, que son esprit et ses idées s'en sont peu à peu ressenti, et qu'il est arrivé tout doucement, et pour ainsi dire sans s'en apercevoir, à apprécier très fort une chose qu'il n'avait pas connue jusqu'alors : la tranquillité. Or, cette tranquillité qu'il a trouvée en Angleterre, il ne se dissimule pas qu'il pourrait la perdre en France, et comme il y tient, il restera à Londres.

Cette retraite toute volontaire de Paschal Grousset, ne l'empêchera pas d'ailleurs, de continuer les relations qu'il entretient depuis de longues années avec ses amis de Paris, mais il est plus que probable que la politique y tiendra chaque jour une place moins grande jusqu'à ce qu'elle en disparaisse tout à fait. Déjà sa collaboration anonyme à deux grands journaux parisiens, s'est modifiée dans ce sens. Avec le temps, cette modification s'accentuera encore sans doute. De l'avis de ceux qui l'ont vu, Paschal Grousset serait tout simplement un train de se rallier à l'opportunisme.

Le dessinateur Pilloteli n'a passé qu'un seul jour à Paris,—le jour de la Fête—mais il ne se serait montré à personne. Descendu chez un ami, rue Saint-André-des-Arts, les chants de la *Marseillaise* et les retraites aux flambeaux à travers les rues, l'ont-ils frappé comme un souvenir des mauvais jours de la Commune? nous l'ignorons; toujours est-il qu'il serait reparti le soir même pour l'Angleterre. Attaché en qualité de dessinateur à l'un des grands journaux illustrés de Londres, Pilloteli s'est d'ailleurs créé là-bas, une situation dont il ne retrouverait pas facilement l'équivalent à Paris. Il gagne cent cinquante mille francs par an, et il a maison montée avec chevaux et voiture.

Alavoine et Okolowicz ne sont restés que deux jours dans la capitale. Genève leur manquait et ils sont retournés à Genève.

Par exemple, au premier rang des amnistiés qui ne dissimulent pas leur joie de se retrouver à Paris, nous devons citer Jules Vallès tout heureux de pouvoir se promener librement dans le faubourg Montmartre, ou s'impriment les deux journaux auxquels il collabore. En attendant qu'il ait trouvé un appartement, Jules Vallès habite chez un de ses collègues qui lui a offert l'hospitalité. Pour le moment la collaboration de Jules Vallès paraît devoir être purement littéraire, et c'est comme roumancier que son nom a reparu en toutes lettres ces jours derniers dans le journal la *Justice*.

Arthur Arnould, lui aussi, semble vouloir s'adonner exclusivement au journal. En dehors des deux grands feuilletons qu'il a déjà publiés à la *France* et à la *Petite République française* sous un pseudonyme, on parle d'un roman nouveau qui paraîtrait prochainement au *Rappel* et qu'il signerait cette fois de son nom.

Malon, l'ancien ouvrier teinturier, membre de la Commune, éprouve au peu plus de mal à se casser, malgré la haute protection de M. Tolain qu'il a connu en 1866 au congrès international de Genève et avec lequel il est resté en relation. En arrivant à Paris, Malon croyait entrer avec Rochefort à l'*Intransigeant*. Les pourparlers ont duré quarante-huit heures, et finalement n'ont pas abouti.

Lissagaray et Lucipia, revenus ensemble, entrent, dit-on, ensemble au *Mot d'Ordre*, dont ils vont renforcer la rédaction.

Quant à Félix Pyat, il continue à être invisible. Au rebours de Rochefort, qui vit ouvertement et se montre partout, Pyat ne se montre nulle part. C'est à croire qu'il n'a pas quitté Londres. Nous saurons, du reste, exactement à quoi nous en tenir sur ce point, samedi prochain, à la réunion projetée par un groupe d'étudiants, à l'effet d'offrir un punch d'honneur aux principeaux amnistiés rentrés à Paris. Le nom de Félix Pyat figurant parmi ceux-ci, il lui faudra, tout au moins, s'excuser par une lettre, si il juge prudent de ne pas accepter l'invitation.

A propos de Rochefort, disons que le rédacteur en chef de "l'Intransigeant" n'a pas encore d'appartement particulier. Il continue à habiter dans un petit hôtel de la rue Montmartre, à proximité de son journal où il passe presque tous ses après-midi.

Quant à la politique qu'il se propose de suivre, on n'est pas sans avoir remarqué que la *Lanterne*, dont le directeur est son associé pour l'exploitation de ce nouveau journal, se montre en toute occasion relativement très respectueux pour M. Jules Grévy. Nous croyons que Rochefort agira de même dans l'*Intransigeant*, se bornant à attaquer le Sénat et M. Gambetta, mais évitant toujours avec soin de mêler à ces attaques le nom et la personnalité du Président de la République.

De tous les amnistiés rentrés à Paris, en somme, Rochefort est jusqu'ici le seul qui y ait trouvé une partie de l'influence qu'il exerçait autrefois. A ce titre la campagne qu'il commence contre M. Gambetta sera certainement curieuse à suivre.

Mais qui l'emportera ?

JEAN-PAUL.

Quand vous aurez besoin de chaussures allez à l'Etoile Rouge.

Le ministère des affaires étrangères dispose, comme le ministère de l'intérieur, d'un crédit annuel destiné à payer le traitement d'inactivité à des fonctionnaires privés de fonctions actives pour des raisons politiques ou pour des causes personnelles.

Il nous a paru curieux de faire connaître les noms des fonctionnaires des affaires étrangères qui jouissent actuellement de ce traitement d'inactivité.

Il y a d'abord cinq ambassadeurs qui ont chacun un traitement d'inactivité de 8,000 fr. par an. Ce sont M. le comte de Bourgoing, ancien ambassadeur près du pape; le baron Baude, également ancien ambassadeur près du pape; le comte de Chaudordy, ancien ambassadeur en Espagne; le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur à Londres; le marquis de Gabriac, ancien ambassadeur près du pape.

Il y a ensuite deux ministres plénipotentiaires de 1re classe, ayant un traitement d'inactivité de 8,000 francs. Ce sont M. le comte Armand, ancien représentant de France en Portugal, et M. le comte de Pontécoulant, ancien directeur du cabinet de M. Waddington.

Il y a cinq ministres plénipotentiaires de 2e classe ayant un traitement d'inactivité de 6,000 francs. Ce sont : MM. Fleury, le marquis de Cazaux, le vicomte de Saint-Ferréol, le marquis de Sayve et Bartholdi.

Enfin, il y a deux secrétaires d'ambassade, à 3,000 francs ; MM. le comte de la Tour-Maubourg et de Sivry et un secrétaire d'ambassade à 2,500 francs : M. le comte Molltor.

— "France" de ce soir :

"Pour la première fois, depuis la signature de la funeste paix de Francfort, qui nous a coûté deux provinces et cinq milliards, il est question d'événements extérieurs dans lesquels la France peut être appelée, d'un moment à l'autre, à jouer un rôle actif.

"L'opinion publique s'en est émue. Elle voit avec peine le cabinet français renoncer à cette politique d'abstention sage et raisonnée, à laquelle nous devons notre relèvement, et s'engager, dans la voie, toujours dangereuse, d'une démonstration armée. Un courant d'opposition s'est formé qui se grossit d'heure en heure par les adhésions les plus inattendues. De même que toutes les mains se lèvent à la Chambre quand l'armée a besoin d'argent, tous les organes de l'opinion sont sur le point de s'écrier, avec un pareil ensemble patriotique: "Pas d'intervention!"

Nouvelles télégraphiques.

La revue de la flotte.

Paris, 9 août—Les manœuvres de la flotte française réunie à Cherbourg ont commencé hier. La ville est décorée de drapeaux, et les fêtes promettent d'être splendides. Le président Grévy a été reçu à son arrivée par l'amiral Ribourt, le préfet maritime, malgré les incidents du différend entre le maire de Cherbourg et l'amiral qui négligea de décorer la flotte à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

Il y a sur rade les forces navales suivantes:

Escadre d'évolution (Vice-amiral Garnault, commandant en chef):—1re division : Colbert, Friedland, Gaulois, Desaix ;—2e division (Contre-amiral Lefont): Suffren, Revanche, Surveillante, Hirondelle.

Escadre volante (Contre-amiral Galibert, commandant en chef):—Croiseurs : Flore, Armorique ;—corvettes à voiles : Favorite, Résolue ; —avisos : Coligny, Elan, de la division de la Manche.

Escade sous-marine (Contre-amiral baron Grivel) :—Forpilleurs et bateaux torpilleurs à grande vitesse.

Parmi les cuirassés le Colbert et le Friedland sont les plus grands ; le premier déplace 8,617 tonneaux et le second 8,916. Les plaques de leur armure ont près de 9 pouces d'épaisseur, et chaque navire porte un équipage de 700 hommes et à presque exactement la même armement. Le Colbert est armé de huit canons de 27, d'un de 24 et de six de 14, tandis que le Friedland porte huit pièces de 24 et huit de 44. Le Colbert, lancé en 1875, passe pour le plus rapide cuirassé de la flotte française, filant 14.7 nœuds à l'heure, tandis que le Friedland a une vitesse de 13 3 nœuds. Ces deux navires sont casemaés, ainsi que le Suffren, vaisseau de 7,600 tonneaux de déplacement dont la cuirasse est formée de plaques de huit pouces, et qui est armé de quatre canons de 27, de quatre de 24 et de six de 12, avec un équipage de 572 hommes. Le Gaulois, la Revanche et la Surveillante sont des frégates cuirassées de 5,704 tonnaux de déplacement, protégées de plaques de six pouces et portant chacune huit canons de 24 et quatre de 9, avec un équipage de 580 hommes.

Une des principales attractions des fêtes sera le lancement du navire le Magon.

Construit à Cherbourg, le Magon est un croiseur à barbette, nouveau modèle.

Sa machine de 650 chevaux pourra développer une vitesse de 17 nœuds ; il est armé de 15 bouches à feu, calibre 14, deux canons de chasse, un de retraite.

Magon est le contre amiral qui au combat de Trafalgar, commandait l'Algésiras.

Entouré par toute la flotte anglaise, le brave marin résista héroïquement pendant plusieurs heures.

Criblé de boulets, faisant eau de toutes parts, l'Algésiras s'engloutit tirant une dernière bordée, maintenant ferme à son corne, jusqu'à la suprême seconde, le pavillon français.

Cherbourg, 9 août—Le président Grévy, M. Léon Say et M. Gambetta ont assisté aujourd'hui au lancement du Magon et ont ensuite visité la rade et les cadre. Plus tard les trois présidents ont visité l'amiral sur la frégate cuirrassée le Colbert, où ils ont été reçus par les officiers de l'escadre.

Russes et Turcomans.

Londres, 9 août—Le *Daily News* publie la dépêche suivante de Kulhan, 8 août: "Le 20 juillet les forces russes ont été repoussés par les Tekké, près de Geoktepe. L'armée entière des Turcomans est concentrée à Geoktepe. Douze mille hommes de renfort sont arrivés de Merv et une bataille semble imminente."

Les finances de la Russie.

Paris, 9 août—Le *Soir* n'ajoute pas foi au bruit d'après lequel le ministère des finances de Russie songerait à remplacer le rouble en papier-monnaie par des nouveaux roubles en argent qui ne vaudraient que soixante kopecks chacun.

L'armée grecque.

Londres, 9 août—La presse de l'opposition commente vivement un décret royal paru aujourd'hui au journal officiel et annonçant que si la reine accouche d'un fils celui-ci prendra le titre de prince des Asturies, mais que si c'est une fille elle prendra le titre d'infante d'Espagne.

Les dégrèvements municipaux à Paris.—La commission du budget du Conseil municipal a pris dans ses dernières séances des décisions fort importantes.

L'Etat vient de dégrever les vins de 3 fr. 62 par hectolitres, à l'entrée de Paris. La commission municipale a ajouté 1 fr. 38 à ce chiffre pour pouvoir faire profiter la population d'un dégrèvement réel et efficace de 5 fr. par hectolitre, soit de cinq centimes par litre.

C'est là un bienfait considérable pour le consommateur. Il diminuera tout d'abord les recettes de la Ville d'une somme de 250,000 francs, mais il est certain que la consommation augmentera, et que les chiffres anciens ne tarderont pas à être atteints.

La commission ne s'en est pas tenue là. Elle a également diminué les droits de navigation sur les canaux Saint-Maur, Saint-Denis, on plutôt elle a adopté une simplification très sensible des droits et des tarifs. La Ville perçoit actuellement plus de 750,000 fr. de ce chef. La batellerie dont la situation est très intéressante, bénéficiera immédiatement des réductions qui se chiffreront par plus de 150,000 fr. Lorsque les travaux du bassin de la Villette où le Conseil municipal se propose de dépenser douze millions, seront terminés, les réductions pourront être plus sérieuses encore.

Enfin les contribuables payeront en moins sur leurs rôles de patentes, une somme de 570,000 francs qui viendra s'ajouter aux dégrèvements très sérieux opérés de ce chef par les Chambres.

En 1872, à la suite des désastres de la guerre, Paris vit ses impôts communaux augmentés de près de 44,500,000 francs.

Le conseil municipal est depuis deux ou trois ans entré, lui aussi, dans la voie des dégrèvements. En 1878 et 1879 les taxes ont été diminuées de 2,000,000 de francs, sur la place à rafraîchir, sur le beurre, les poissons, etc.

En 1880, les détaxes atteindront sept millions. Le conseil municipal a des besoins considérables à satisfaire. Il n'en tiendra pas moins à honneur d'alléger, dans la mesure de son possible, les charges de ses commettants.

Suisse.—Un affreux malheur vient d'arriver sur le lac de Bienne.

Depuis huit jours, dit le *Journal de Genève*, nous avons presque quotidiennement des orages avec éclaire et foudre. Hier, dimanche, entre autres, un orage survint à deux heures, suivi de beau temps. Un petit bateau à vapeur, pouvant contenir au plus dix à douze personnes, fut noliisé par deux négociants de Bienne, MM. Engel et Tschantré, pour une partie de plaisir à l'île Saint-Pierre, illustrée par le séjour de J. J. Rousseau.

Le temps devenant menaçant du nouveau, on songea au retour ; mais avant d'arriver à la rive ouest du lac, près d'un petit pays nommé Douane, le bateau qui présentait l'avant à la vague, dut faire une manœuvre pour ranger la côte, et présentant alors le flanc au vent, fut chaviré.

Les personnes de la cabine périrent toutes ! MM. Engel et Tschantré seuls, qui étaient sur le pont occupés à la manœuvre, se sauvèrent à la nage. L'orage étant effrayant, les éclairs brillaient presque sans interrûpteur sur cette scène d'horreur, et le vent descendant des côtes abruptes du Jura se précipitait avec furie sur le lac.

La population de Bienne est consternée.

Voici la liste des morts, qui sont au nombre de douze :

M. et Mme Eberhand, propriétaires de la barque, très aimés à Bienne.

M. et Mme P. Zigerli et leur servante.

M. Hamziker, négociant, et sa femme.

M. Gerber, professeur, et sa femme.

Mlle Jaccot.

M. Schneider-Lanz, fabricant, et sa femme.

Un nouvel ennemi de la betterave.

M. Deville-Chabrot signale des Andelys, 15 juillet, à M. P. Robert, les faits suivants que ce savant chimiste veut bien nous communiquer :

"J'ai été appelé tantôt à constater ici l'invasion d'un terrible parasite sur les betteraves. Celles-ci sont coupées à leur naissance par de petits vers jaunâtres qui causent de bien grands ravages. *Je tiens de voir 25 hectares absolument détruits.*"

"J'ai pensé aux cubes de sulfure de carbone que vous avez imaginés, et ai conseillé à l'agriculteur, qui est victime de ce nouveau fléau, de me réserver un petit coin, tel quel (car il est en train de retourner ses betteraves), et il m'a permis de tenter une application."

"Veuillez donc me faire adresser ce que vous jugerez nécessaire pour un premier essai, et me dire ce que vous pensez de cela, ainsi que ce qui vous paraîtra convenable pour faire cette première opération."

Réponse : Je vous adresse 30 cubes qui permettent un essai sur 10 betteraves, essai qui vous en dira tout autant que s'il était fait sur 100 betteraves, si le moyen doit réussir, comme je crois pouvoir l'espérer.

Quant à l'emploi, rien de plus simple : Troir trous, en triangle, autour de la betterave, à distance de 0.15 ou 0.20 cent de cette dernière, et un seul cube dans chaque trou, à 0,95 cent environ de profondeur, si les vers sont au collet, ou plus bas, si les vers sont plus bas.

De cette façon, la partie attaquée sera entourée, pendant 12 à 15 jours au moins, d'une atmosphère de sulfure de carbone en vapeur, très meurtrière pour tous les insectes. On en verra certainement les premiers effets dans quelques jours.

Comme c'est la première application dans le cas particulier dont il s'agit, il faut voir, mais il faut voir sans perdre de temps. Ne nous occupons pas du coût, quant à présent, nous y reviendrons. Si l'on réussissait on recommencerait, avec un seul cube de deux centimes, coupé en trois, afin de réduire le plus possible le prix du traitement. Cela sera nécessairement à revoir. Réussissons d'abord, le temps fera le reste.

Il s'agit, à l'heure actuelle, de gagner ou de perdre une année. Afin d'aller vite, et comme les cubes que j'ai sous la main sont très secs, faites les tremper dans l'eau, pendant 24 heures, avant de les employer.

Peut-être ne s'agit-il là que d'un simple accident qui débute par 25 hectares, sur un seul point ; cela donne à réfléchir, car nous n'avons pas besoin de nouvelles complications, surtout de ce côté, et je ne saurais trop vous engager, cher monsieur, à voir cela de très près ; à faire opérer sous vos yeux, à constater personnellement les premiers résultats, dans les quelques jours qui suivent l'application, et en me tenant au courant. Qui veut la fin, veut les moyens ; mais tenez-vous en garde contre les à peu près, c'est presque toujours par là que pèchent les premières applications. Au début des plus dangereuses invasions, il n'y a jamais qu'un point insignifiant presque imperceptible sur une carte, mais nous ne savons que trop, hélas! quelles proportions cela peut prendre.

On peut beaucoup aujourd'hui, contre les petits destructeurs de récoltes, avec le sulfure de carbone employé convenablement. La voie est désormais ouverte; mais, pratiquement, la question est encore remise. Il y faut apporter toute attention soutenue et de la persistance, mais certainement l'avenir est là.

Il est important aussi que je sache à quel ennemi nous avons à faire, et je vous prie de me faire adresser au plus tôt, en flacons ou en boîte, avec les précautions nécessaires, un certain nombre de ces petits malfaiteurs, afin qu'ils me parviennent vivants sur quelques unes des parties de la betterave sur laquelle ils pullulent.

En terminant, je vous promets, M. le Directeur, de vous tenir au courant du sujet et je vous prie d'agréer, etc.

P. ROBERT.
(*Journal des fabricants de sucre.*)

Rabelais.—M. Duhamel, chef de cabinet de la Présidence, ayant honoré de sa présence l'inauguration de la statue de Rabelais, la *Paix* a cru devoir expliquer cet honneur. Si l'on a accordé à cette petite fête une importance quasi-officielle, il paraît que c'est parce que Rabelais symbolise, bien avant la prise de la Bastille, l'indépendance du genre humain. Avant Rabelais le genre humain gémissait sous les chaînes et les carcans. La *Paix* le dit sans ambages.

Rabelais, en effet, et c'est ce qui lui mérite l'hommage que lui rendent ses concitoyens, fut un des écrivains du seizième siècle qui contribuèrent le plus à renverser l'odieux esclavage dans lequel gémissait l'humanité depuis l'effroyable cataclysme où avaient sombré, avec le monde ancien, la philosophie, la science et la civilisation.

De là à présenter Rabelais comme l'ancêtre de la Révolution de 89, il n'y avait qu'un pas, immédiatement franchi par la *Paix*. L'auteur de *Pantagruel* a cela de commun qu'on découvre dans son livre tout ce qu'on veut. Les neuf dixièmes du public n'y vont pas voir, et le tour est joué.

M. le député Rivière est allé plus loin que la *Paix*. Selon lui, Rabelais est un libre-penseur qui ne pouvait espérer de statue d'un autre régime que celui de la République.

Seule, dit-il, la République pouvait élever une statue au grand philosophe dont le courage sut défier les préjugés de son époque et qui, le premier, arbora le drapeau de la libre-pensée ! A la face des bûchers du moyen âge. On peut dire que Rabelais a tracé le programme de la véritable éducation républicaine, aussi bien pour le corps que pour l'esprit.

Rabelais préparant la voie à M. Jules Ferry, quel honneur.....pour Rabelais ! Il était temps, ce me semble, de détruire, pièces en mains, cette légende de pure invention qui veut faire du curé de Meudon un mangeur de gras double le vendredi-saint et un fougueux révolutionnaire. Rabelais, ami du cardinal du Bellay, et protégé par le pape Paul III, était de dernier son premier bénéfice de chanoine, ce qui n'est pas précisément un brevet de libre-pensée. Quand à la conduite de Rabelais à Meudon, le passage suivant de G. Colletet, qui écrivait peu de temps après, achève de rétablir la vérité, en montrant dans ce soi-disant libre-penseur un curé régulier de mœurs et exerçant le mieux possible son ministère.

Il desservit sa cure, dit Colletet, avec toute la sincérité, toute la prudhomie et toute la charité que l'on peut attendre d'un homme qui veut s'acquitter de son devoir.... Dans une lettre il mande qu'il a de beau et pleux paroissiens en la paroisse de Meil et Mme de Guise, marque du grand soin qu'il a de faire sa charge et à se faire aimer de ceux dont son évêque lui a donné la direction spirituelle.

Ce témoignage est confirmé par ses successeurs à la cure de Meudon, qui représentent Rabelais entouré de ses ouailles, apprenant la lecture et le plainchant aux enfants du pays, et veillant au bon entretien de son église. Tout ceci, d'ailleurs, n'empêchera pas la légende de subsister, et une foule de braves gens de prendre Rabelais pour le précurseur des décrets du 29 mars.

Nous avouons notre complète impuissance de commentateurs devant le fait suivant :

Les journaux de Lille annoncent qu'une veuve, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, refuse son consentement à sa fille, âgée de soixante ans, qui veut se marier.

Elle ne donnera son consentement qu'à la condition que sa fille s'engage, devant le commissaire central de Lille, à lui faire une rente de 4 fr. par mois, ou bien à payer la moitié des frais de son enterrement.

La jeune fiancée va, croit-on, faire des sommations respectueuses.

Si elle ne réussit pas par les sommations, grâce à l'alternative qui lui est laissée, elle s'offrira à payer immédiatement les frais de l'enterrement. Oh! la passion.

Les grandes ventes de l'**Etoile Rouge** continuent avec un succès toujours croissant; les acheteurs de la ville et de la campagne trouvent un bénéfice réel en se rendant, pour faire leurs bottes de chaussures à l'**Etoile Rouge.**

Si vous voulez un ameublement de chambre à co